



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRET

POUR

PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS
INTELLECTUELLES

OBJET :

**Recrutement d'un bureau pour les prestations
relatives à la composante "Contrôle et surveillance
des travaux"**

Référence : AMI N° 288/2023/SBEE/DG/DEPP-PRMP/DCMEDDSP/ProMER/SPM du 18/08/23

Autorité contractante : Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE)

Source de financement : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

Numéro d'inscription au SIGMAP : PI_DEPP_70223

Gestion : 2023

Août 2023

DOSSIER PRÉQUALIFICATION POUR :



**LA PASSATION DES MARCHES DE SERVICES DANS LE CADRE DES OPERATIONS DE LA BANQUE
OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**

INTITULE DU MARCHÉ : Recrutement d'un bureau pour les prestations relatives à la composante "Contrôle et surveillance des travaux"

Numéro d'inscription au SIGMAP : PI_DEPP_70223

PROJET : Projet de Modernisation et d'Extension des Réseaux de la SBEE
(ProMER)

ACCORD DE FINANCEMENT : N° 2022069/PR BN 2022 34 00 /BOAD du 18/11/2022.

AUTORITE CONTRACTANTE : Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE).

PAYS : Bénin.

Procédure restreinte internationale.

**ANO BAILLEUR
OBTENU**

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Sources de financement : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)
Accord de Prêt de la BOAD : N° 2022069/PR BN 2022 34 00 /BOAD du 18/11/2022

Procédure restreinte internationale – Pré-qualification de candidats

Recrutement d'un bureau pour les prestations relatives à la composante "Contrôle et surveillance des travaux"

AMI N° ²⁸⁸2023/SBEE/DG/DEPP/PRMP/DCMEDDSP/ProMER/SPM du 18/08/2023

Méthode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)

DESCRIPTION DU PROJET

1. Type de marché

Marché au Temps Passé

2. Description du marché

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Modernisation et d'Extension des Réseaux de la SBEE (ProMER), il est prévu le recrutement d'un bureau de contrôle et surveillance des travaux qui conduira les prestations de contrôle et surveillance des travaux.

De façon spécifique le prestataire à recruter devra accompagner l'Unité de Gestion du projet (UGP) pour les prestations suivantes :

- La coordination, la supervision et la gestion administrative et financière du projet
- Le contrôle technique des études d'exécutions
- Le suivi et le contrôle des essais et des réceptions du matériel
- Le contrôle d'exécution des travaux sur les sites du projet
- Le suivi environnemental et social du projet (mise en œuvre du PGES et suivi de la mise en œuvre du PARC)
- La mise en place et l'animation des activités d'intermédiation sociales (IMS)
- Le contrôle des essais de mise en service des ouvrages
- Le contrôle de fin de travaux et l'établissement des certificats de réception des ouvrages
- L'élaboration des livrables du projet

La durée globale des prestations de contrôle et surveillance des travaux, y compris la période de garantie sur les installations électriques sera de **trente six (36) mois**. Les Tdrs de la mission seront communiqués à la demande, à tout candidat.

3. Nombre et intitulé des lots

Marché à lot unique

4. Budget maximal

705 000 000 de francs CFA



CONDITIONS DE PARTICIPATION

5. Éligibilité

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) éligibles conformément au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement, disponible à l'adresse www.boad.org/politiques-procedures-directives.

La participation d'une entité inéligible entraînera l'élimination automatique de l'offre concernée.

6. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées.

7. Situations d'exclusion

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement.

8. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est pas autorisée.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

9. Date prévue de commencement du marché

La date de commencement prévue est fixée au 1^{er} Février 2024.

10. Durée de mise en œuvre du marché

La période d'exécution du marché sera de 25 mois à partir de cette date de commencement de la prestation.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

11. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire.

Dans le cas où le soumissionnaire est un organisme public, une information équivalente devrait être fournie.

- a) Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen (calculé sur les années de 2020, 2021 à 2022) supérieur ou égal à trois cent cinquante millions (350.000.000) francs CFA ; et
- b) la trésorerie et les équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice sont, globalement, excédentaires.

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire

- a) Avoir un agrément ou fournir une attestation d'inscription au registre du commerce mentionnant l'exercice d'activités d'ingénierie et de conseils dans le domaine de l'énergie ;
- b) Au moins 20% de l'ensemble des effectifs du soumissionnaire travaillant cette année (2023) dans des domaines en rapport avec le présent marché sont permanents ;
- c) Au moins (06) personnes faisant partie des effectifs du soumissionnaire travaillent actuellement dans des domaines en rapport avec le contrôle et la surveillance des travaux électriques ;

3) Capacité technique du soumissionnaire

- a) Avoir exécuté avec satisfaction, au cours des cinq dernières années (2018-2022) au moins une (01) mission de contrôle et surveillance des travaux de distribution électrique HTA/BTA

La liste des candidats présélectionnés comprendra entre 4 et 8 candidats.

Si plus de huit candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles doivent être réexaminés afin d'établir un classement de leurs candidatures et d'identifier les huit meilleurs candidats ayant participé à la procédure. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre dans lequel ils figurent ci-après, les suivants :

- I. Le plus grand nombre de marchés de services qui satisfont au critère 3 ;
- II. La valeur cumulée la plus élevée de tous les marchés qui satisfont au critère 3.

NB : Le premier critère de comparaison additionnel sera appliqué à tous les candidats éligibles qui satisfont aux critères de sélection. Si, après avoir appliqué le premier critère de comparaison additionnel, il n'est pas possible d'identifier les huit meilleurs candidats parce que deux candidats ou plus sont à égalité pour la 8^{ème} sélection, le second critère de comparaison additionnel ne s'appliquera qu'à ces candidats qui sont à égalité.

12. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse.



SOUSSION DE LA MANIFESTATION D'INTERÊT

13. Date limite de réception des manifestations d'intérêt

La date limite pour la réception des manifestations d'intérêt est prévue pour le 13 septembre 2023 à **10h 00 minutes** heure locale (GMT+1).

14. Modalités de présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées uniquement au moyen du Formulaire de soumission standard, disponible auprès de l'Autorité contractante à l'adresse indiquée au point 15 du présent avis et dont le modèle et les dispositions doivent être strictement respectés. Tout

document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à l'offre ne sera pas pris en considération, excepté les preuves demandées dans le Formulaire de soumission.

15. Modalités d'envoi des manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission, entre **8h 00 minute à 12 h 00 minute** heure locale (GMT+1) et de **13h 00 à 17h 00 minute** heure locale (GMT+1) (GMT+1), auprès de l'Autorité contractante (SBEE), par mail à l'adresse info_prmp@sbee.bj/eadognon@sbee.bj/nhouaga@sbee.bj.

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestations d'intérêt sont invités à déposer en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique numérisée en PDF sur clé USB. La manifestation d'intérêt doit être placée dans une enveloppe fermée extérieure portant l'objet de soumission, le numéro de référence, et déposée à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201, deuxième étage de l'immeuble de la Direction Générale de la SBEE en face de la Préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, Cotonou, République du Bénin, Tél : (+229) 21 31 21 45/62, Fax : (+229) 21 31 50 28, au plus tard le 13 septembre 2023 à dix (10) heures 00 minute, heure locale (GMT+1).**

En cas de divergence, la version papier prévaut.

Le défaut de présentation des propositions suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire

Les candidatures qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

Aucune manifestation d'intérêt envoyée par courrier électronique n'est autorisée

**ANO BAILLEUR
OBTENU**

16. Debriefing

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa manifestation d'intérêt (et plus tard son offre) n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la manifestation d'intérêt (ou de l'offre). Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de débriefing, il devra en assumer tous les coûts.

17. Langue

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel à concurrence et ce marché doivent être en français.

18. Base juridique

Le Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement, disponible à l'adresse : www.boad.org/politiques-procedures-directives.

N.B. : L'Autorité contractante (SBEE) se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis de sollicitation de manifestation d'Intérêt (AMI)


Nestor HOUAGA